



Payer pour trouver du travail

Par **Mayerrr**, le **27/12/2015** à **21:08**

Bonjour,

Ayant trouvé plusieurs sites, proposant de trouver un emploi qui convient à mes recherches, en contrepartie moyennant des frais que je devrai verser à ces sites intermédiaire, je me pose la question, si effectivement, les sites sus-cités disposent de plein droit d'effectuer et proposer leurs services, et ai je le droit de recourir à leurs services?

Merci.

Cordialement.

Par **amajuris**, le **27/12/2015** à **23:40**

bonjour,

si vous n'avez pas peur de perdre de l'argent, vous avez le droit de faire appel à leurs services.

mais qui vous dit que ce ne sont pas arnaques avec des sites situés à l'étranger contre qui vous n'aurez aucun recours.

renseignez-vous avant de passer un contrat avec eux.

salutations